Votre Numéro : STLXXX

Numéros d'urgence

Numéro d'urgence : Pompiers, Ambulance	112
Police	101
Médecin de garde	1733
Centre Antipoisons	070/245.245
Centre des brûlés	04/366.72.94
Pharmacie de garde	0903/99.000

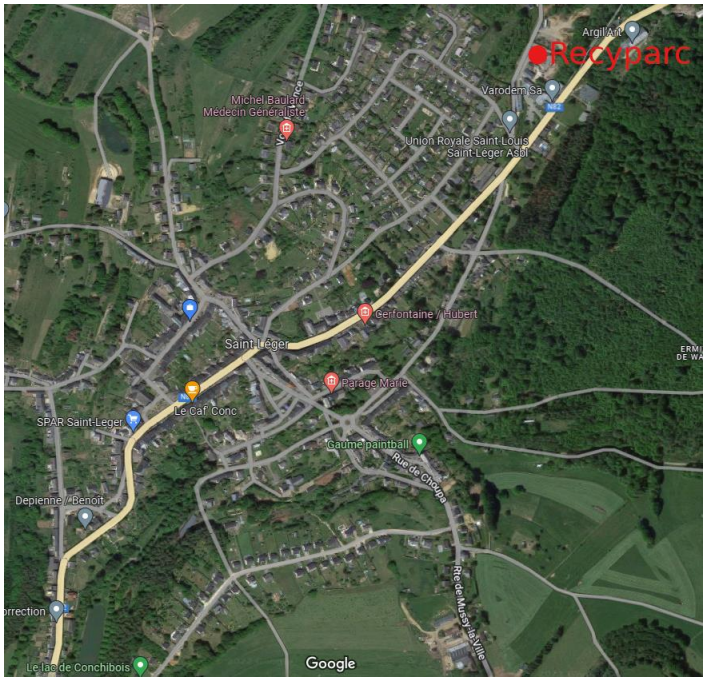
Les Fédérations

Les Scouts	0498/91.88.85 02/508.12.00
Les Guides Catholiques	0498/94.22.02 02/538.40.70
Les Faucons Rouges	0491/44.33.97 085/41.24.29
Les Scouts Pluralistes	0498/51.72.23 02/539.23.19
Patro	071/28.69.50
Chiro	03/231.07.95
Katholieke Studerende Jeugd	0495/16.47.46 02/201.15.10
Katholieke Landelijke Jeugd	016/47.99.58 016/47.99.99
Scouts & Gidsen Vlaanderen	0474/26.14.01 03/231.16.20
FOS Open Scouting	09/245.45. 86

Gestion des déchets

- Voir le document d'IDELUX qui vous a été remis pour le descriptif de gestion des déchets sur le camp.
- N'enterrez pas vos déchets de matière organiques !
- Le jour de votre départ, plus aucun déchet ou autre objet ne restera sur les lieux du camp. Tous les déchets déposés en bordure de voirie et n'appartenant pas à un point de collecte déterminé seront considérés comme dépôts sauvages et seront verbalisés.

Localisation du recyparc pour les déchets non collectés :



PERSONNES DE CONTACT A LA COMMUNE POUR LES CAMPS / UN SOUCI AVEC VOTRE CAMP :

Gwenaëlle PONCELET :
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger
063/46.02.32
gwenaelle.poncelet@saint-leger.be

L'eau

Pour l'eau, nous vous donnons ici quelques conseils :

- Si vous en avez la possibilité, **ne conservez pas d'eau de distribution dans des jerricanes ou en citerne plus de 24 heures**, surtout s'il fait chaud. Des bactéries risquent de s'y développer.
- **L'eau de source n'est pas nécessairement potable**. Elle peut comporter des bactéries, des virus et des substances chimiques nuisibles à la santé.
- L'eau des ruisseaux et des cimetières **n'est pas potable**.
- **Il ne faut pas rejeter les eaux usées dans les cours d'eau**. En l'absence d'installation d'évacuation par le bailleur, utiliser un bassin et le vider dans un puit à cailloux, dans des tranchées peu profondes, ou sur la végétation.
- **Il est recommandé d'utiliser des produits biodégradables** !
- **WC / Feuillées** : En l'absence de WC mis à disposition par le bailleur, placer les feuillées à 25 m de tout point d'eau. Creuser à 60 cm et recouvrir d'une pelletée de terre après chaque utilisation. Recouvrir jusqu'au niveau du sol (minimum 50 cm) en fin de camp. Les feuillées ne sont pas des poubelles !
- **Tout camp ou bivouac est interdit à moins de 100 m d'une zone de captage**.

Les drapeaux

Si vous le souhaitez, vous êtes libre de hisser un drapeau régional. Nous vous demandons par courtoisie de hisser le drapeau national en même temps. Le drapeau de votre fédération est toujours le bienvenu.

Les feux de camp

On ne peut pas faire de feu à proximité des tentes, des berges, ni à moins **de 100 mètres des habitations** ni à moins **de 25 mètres des forêts.** Il est également important de veiller à la bonne extinction des feux.

En cas de sécheresse, il est possible que l'on interdise temporairement les feux sur l'ensemble ou une partie de la commune. N'oubliez pas de vous renseigner à ce sujet.

Voir arrêté de police du Gouverneur

L'alcool

Chaque groupe de mouvement de jeunesse est prié de respecter la politique de sa fédération en matière de consommation d'alcool.

Nous vous demandons d'être attentifs au moment où vous consommez mais également à tenir vos « réserves » à l'écart des regards des plus jeunes afin de leur montrer « le bon exemple ». Nous vous prions également d'adopter une consommation responsable.

Les hikes

Il est préférable d'identifier au préalable les logements dans lesquels les jeunes dormiront lors du hike. Vous pouvez demander aux responsables communaux.

Voir arrêté de police du Gouverneur

Pour vos balades en forêts, feux, ramassages de bois

DGO Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
Place Didier 45
6700 Arlon
063/58.91.64
arlon.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Gardes forestiers de la commune de Saint-Léger :

Jean-Claude MACCATORY 0477/78.11.27
Jean-Marie LAMBERT 0477/78.11.26

Les commerces locaux

Spar Rue du Cinq Septembre, 44 6747 Saint-Léger 063/23 94 26	**Boulangerie BITAINE** Grand-Place, 1 6747 Saint-Léger 063/57 00 95
Bpost Rue du Cinq Septembre, 3 6747 Saint-Léger 02/201 23 45	**Pharmacie** Grand-Place, 5 6747 Saint-Léger 063/23 92 22
Côté Arômes Rue du Cinq Septembre, 15/A 6747 Saint-Léger 0495/27 85 32	**La Ferme de Maré** Route de Mussy-la-Ville, 7 6747 Saint-Léger 0491/43 46 25
Boucherie DROPSY Rue du Cinq Septembre 30 6747 Saint-Léger 063/23.94.41	**Les Gourmandises** La Croix 2 6747 Châtillon 063/60.06.66
Gaume Paintball 0498/21.07.27	**La P'tite Frite Gaumaise** Rue de Virton (près du lac) 6747 Saint-Léger
Lac de Conchibois Rue du Stade, 1 6747 Saint-Léger 063/21 89 70	**Administration communale** Rue du Château, 19 6747 Saint-Léger 063/23 92 94